





	\cap	m	m	2	re
ٔ ر	U			a	

Le mot du maire	P.02
Vie de la commune	P.03
Travaux	P.07
Patrimoine	P.08
Informations utiles	P.09
Vie économique	P.10
Recette / Astuces	P.11
Infos de l'Agglomération	P.12
Etat civil	P.13
Vie scolaire	P.14

Rédaction :

Mairie de Pédernec

Directeur de publication : Séverine LE BRAS maire

Conception et Impression : Roudenn Grafik Guingamp

Dépôt légal : Janvier 2022

Le mot du maire

Nous espérions que cette fin d'année serait plus clémente que la précédente, malheureusement le variant Omicron en a décidé autrement.

De nouvelles restrictions, de nouvelles contraintes sont venues de nouveau perturber ces moments de retrouvailles et de festivités.

Encore une fois les voeux du maire ne pourront se faire en présentiel, la raison et la sagesse l'emportent sur l'envie de partager cette soirée de convivialité.

Je ne peux qu'espérer qu'il en sera autrement l'année prochaine...

Elus et habitants de Pédernec de 65 ans et plus ont eu la possibilité de se retrouver lors de la célébration du 11 novembre.

La distribution du colis des anciens de 75 ans et plus a pu également être organisée tout en respectant les gestes barrières.

Le téléthon a eu de nouveau un franc succès grâce aux organisateurs et nombreux bénévoles qui malgré la situation sanitaire se sont rendus disponibles et ont participé à la préparation et vente de crêpes, organisation de la soirée du vendredi, etc...

La rue de Ruchant à peine terminée, et c'est au tour de la rue de Lorette d'être aménagée et sécurisée.

Les travaux "bien mérités" ont recommencé mi-septembre et devraient se terminer courant janvier. Merci aux riverains d'avoir su faire preuve de patience et j'espère que



l'aménagement leur apportera satisfaction.

La salle de sport se termine également, et son utilisation sera effective courant mars, le temps de finaliser l'agencement intérieur et d'organiser la gestion des plannings. Hervé Rannou, en charge de la commission associations, vous apporte des précisions dans un article du bulletin.

Une autre bonne nouvelle pour ce début d'année : un marché d'artisans locaux sera présent sur la place du bourg tous les vendre-dis de 16h à 19h.Vous y trouverez légumes, poissons, charcuterie... Tout ce qu'il faut pour satisfaire petits et grands gourmands.

Merci à tous ces artisans et commerçants de prendre place sur ce marché afin d'apporter du service à notre commune. Rendez-vous le vendredi 18 mars pour la première.

Nous avons débuté la préparation du budget, les grandes lignes apparaissent. Forts de nouveaux projets que nous construirons ensemble pour la vie de notre commune avec toujours l'envie de la faire avancer!

J'espère que ce numéro, aussi diversifié que riche, vous plaira.

Je souhaite, à Chacune et Chacun d'entre vous, une belle et heureuse année 2022.

Séverine LE BRAS. maire



Départ des enfants de CM2 pour le collège

Pour le départ du primaire de 40 élèves de CM2, les élèves des 2 écoles n'ont pu être réunis pour un goûter et la plantation symbolique d'un arbuste.





Les deux adjointes se sont rendues dans les classes, afin de leur souhaiter « bon vent » pour une nouvelle aventure (il faut maintenant se lever plus tôt, prendre le car et s'habituer à l'organisation du collège). Il leur a été remis la traditionnelle calculatrice offerte par le CCAS.

Fêtes communales et soirée Halloween

Après avoir dû patienter en 2020, le comité des fêtes a enfin pu reprendre ses

Les fêtes patronales de juillet ont rencontré un beau succès avec la montée aux flambeaux, le feu d'artifice, le repas moules-frites avec 456 repas servis et le bal disco qui a suivi.

Les forains étaient présents pour animer le bourg durant ces fêtes.

La soirée Halloween du 30 octobre a également été une réussite.

Au programme, un repas tartiflette en début de soirée qui a rassemblé 250 convives suivi d'une soirée disco.

Après cette très belle reprise d'activité en 2021, les idées ne manquent pas pour 2022, les volontaires sont les bienvenus.

Le bureau se compose de Vincent LE GAC et Anthony ELLIEN coprésidents, Ronan DENES trésorier et Jérôme GAULTIER secrétaire





Un marché hebdomadaire à Pédernec

A partir du 18 mars 2022, un marché va s'installer sur la place du bourg tous les vendredis dans la soirée de 16h à 19h.

Seront présents des producteurs locaux de viande et de charcuterie, de fruits et légumes, de miel et de produits laitiers (yaourts, riz au lait ...)

Vous trouverez également des galettes et des crêpes, des biscuits, un fromager, un poissonnier et un ostréiculteur.

La liste des commerçants présents n'est pas encore exhaustive.

C'est une très bonne initiative organisée par 2 conseillers municipaux (Sonia et Stéphane).

Espérons que la place sera noire de monde et que la population en profitera pour faire ses achats et ainsi valoriser le commerce local!



Maisons fleuries

La remise des récompenses du concours des maisons fleuries s'est déroulée vendredi 10 septembre à la Maison Ty Mad.



La municipalité a souligné, lors de cette petite cérémonie, l'implication et la grande participation à ce concours où chacun a été récompensé.

Le Jury composé de deux élues de Tréglamus (Mmes LE BLOAS et JOURAND) ainsi que de M. INTEM résidant à Louargat a retenu cette année 3 catégories :

Catégorie jardin

1^{er} - Mme Sylvie L'HERRON

2ème - Mme Denise OLLIVIER

3ème - Mme Catherine CALLAC

Catégorie parcs

1^{er} - Mme Thérèse LE ROUX

 $2^{\grave{e}me}$ - Mme Marie-Ange LE COSQUER

Catégorie façade

1er - Mme Carole PENNEC

2^{ème} - M François RESTOUEIX

3ème - Mme Viviane LE MIGNOT

Cérémonie du 11 novembre

Après la célébration religieuse faite par Jo. DROUMAGUET, Séverine LE BRAS a lu, devant le monument aux morts, la lettre de la ministre Geneviève DARRIEUSSECQ.

« A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre années interminables, le canon s'est tu.

C'est sous un beau soleil que les

courges 2021 pour s'approvisionner en potirons et autres cucurbitacées

breux producteurs locaux, tous issus de l'agriculture biologique ou nature et progrès. Il était possible d'y acheter des produits alimentaires mais aussi des articles en laine mohair, des produits lavables en coton biologique... Les enfants ont pu apprécier le spectacle de la Compagnie du Violon Ailé, le manège à pédale et les balades en

calèche. Un atelier-débat sur « Pour-

quoi installer un million de paysans »

a été animé par le collectif l'Atelier

paysan tout au long de la journée.

En ce jour devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. »

Suite à ces cérémonies, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes suivi du traditionnel repas des Anciens.

Cette journée est une tradition, elle a été présidée par Jean-Paul LE GOFF durant 25 ans. Séverine a tenu à le remercier pour tout ce qu'il a fait pour la commune et ses habitants, avec beaucoup de motivation, il a été un maire très actif et nous lui en sommes reconnaissants.

L'année dernière la municipalité avait offert un repas à emporter à toutes les personnes de plus de 65 ans en raison de la situation sanitaire qui empêchait tout rassemblement. Mais le but de cette journée est de se retrouver pour un moment de convivialité!

Un petit cadeau a été remis à la doyenne et au doyen de cette assemblée : Denise BELLEC et Yves BOULANGER.

Pour rappel, les doyens de Pédernec sont Jeanne POUHAER et Jean CARADEC.







BIBLIOTHEQUE

Le café-lecture reprend le samedi 29 janvier 2022 à partir de 10h30, nous nous retrouverons à la bibliothèque.

C'est sous une nouvelle forme et dans la convivialité que nous pourrons partager nos Ouvert à tous, gratuit, pass sanitaire obliga-

Renseignement auprès de Sabrina, à la bibliothèque.

Une animation autour d'un raconte-tapis "La moufle" aura lieu le samedi 12 mars 2022 à 11h15 à la bibliothèque, tout public et gratuit.

C'est l'histoire d'une moufle rouge déposée par le vent sur la neige du chemin. Souris vient à passer par là. "Quelle aubaine ! Une maison de laine! Y'a quelqu'un? »

Mais savez-vous ce qu'est un "raconte-tapis"? Un album, un tapis en relief de grand format qui reproduit fidèlement les illustrations de l'album, des personnages et accessoires en tissu qui entrent en scène au fil du récit. Les enfants sont installés devant le tapis posé à même le sol, prêts pour la magie d'une animation (ré)créative qui entrecoupe la lecture de l'album avec la manipulation des personnages et objets sur le tapis.

Ce matériel est prêté gracieusement par la bibliothèque départementale de prêts (BCA).

La bibliothèque acquiert des nouveautés régulièrement : romans, romans policiers, romans historiques, documentaires, albums aussi bien pour les adultes que pour les enfants, alors n'hésitez pas à venir nous rencon-

Modification du règlement :

- Durée de prêts : 4 semaines au lieu de 3
- Nombre de prêts de DVD et de périodiques : 2 au lieu de 1

Concernant les DVD détériorés ou perdus, l'emprunteur devra verser la somme incluant le prix de rachat du document et les droits de prêt de diffusion auprès du public. Cette somme sera établie par la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor, organisme de prêt des DVD.

Pour les livres ou périodiques : pas de modification, en cas de perte ou de détérioration ils doivent être remplacés.

La consultation sur place est libre et gratuite. Pour emprunter des livres, la cotisation est de 12€ l'année pour toute la famille!

Mardi: 10h30-12h et 16h-18h

Mercredi: 14h-17h Jeudi: 16h30-18h30 Samedi: 10h30-12h

02 96 45 46 57 - bibliotheque@pedernec.fr

Atelier loisirs créatifs

L'atelier loisirs créatifs animé par Christine LE ROUX est proposé aux adultes chaque vendredi à partir de 18h30, dans le local du 20 rue de Guingamp dans les bâtiments de l'école publique. Cette activité a été créée il y a 8 ans environ.

Le groupe actuel est constitué de 9 personnes et il se réunit dans une ambiance décontractée qui permet de se détendre chaque fin de semaine.

réalisations à base récupérations diverses : peinture, résine, crochet etc... sont effectuées



en fonction des souhaits des participants, qui laissent ensuite libre cours à leur imagination. Vous pouvez admirer certaines réalisations sur le compte facebook de l'association : Atelier loisirs créatifs.

Pour financer ses projets, l'atelier réalise une collecte de journaux à laquelle tout le monde peut contribuer.

N'hésitez pas à contacter l'association si cette activité vous intéresse. Adhésion annuelle 55€

Contact: Christine LE ROUX tél: 06.31.91.31.08

email: c.leroux811@laposte.net

Téléthon

du ménez bré - 35ème édition

Il regroupe 6 communes et cette année il a rapporté 11 100 euros, dont 3 700 à Pédernec. Cette somme a été réunie grâce :

- à tous les bénévoles, entre autres crêpières et crêpiers qui ont œuvré vendredi après-midi et samedi toute la



journée, pour réaliser plus de 200 douzaines de crêpes, très appréciées!

- aux chorales qui ont animé la soirée de vendredi : « les Poly-sons » de Pommerit Jaudy, « Si on chantait » de Bégard, le groupe « Praetorius » et Gilles RACAPE,
- à tous les participants qui ont payé 5 euros pour jouer aux cartes, aux boules, marcher, et assister au spectacle,
- aux dons en nature de la part de : la crêperie Ar vilin Goz (réalisation de la pâte, seuls les ingrédients ont été payés), Philippe LE ROUX qui a fourni le lait gracieusement à la crêperie, Sylvain JAGUIN (le lait pour le goûter), la boulangerie de Pédernec (les sacs pour les crêpes et les délicieuses viennoiseries pour le goûter) la brûlerie du Ménez Bré, mais également l'Intermarché de Bégard, les biscuiteries de Belle Isle en Terre et de Plougonver, Espace Emeraude à Plouisy (impression des billets de tombola), Au fil du vin à Guingamp (le vin pour les lots), etc...
- aux acheteurs de billets de tombola.
- aux dons financiers de nombreux particuliers et de différentes associations : l'amicale laïque de l'école publique de Pédernec, l'école de Lorette, la gym tonic, le patrimoine, le comité d'animation, le comité des fêtes, le club du sourire, le tricot etc...
- à la municipalité de Pédernec qui a prêté les salles pour les différentes manifestations du Téléthon.

BRAVO, tout le monde est heureux d'avoir apporté sa part!



L'association Breizh-YogiZen, implantée à Pédernec, propose des cours de Yoga adaptés à tout niveau, à l'année ou sous forme de stages. Elle compte 120 adhérents à ce jour dont 26 au cours de Kermoroc'h.

Le yoga consiste en un enchaînement de postures ou mouvements effectués sur un tapis, mais aussi de techniques de respirations et de relaxation. Il a de nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit. Guislaine VALLADE, professeure de Yoga, a suivi une formation de 4 ans et partage sa passion avec ses nombreux élèves.

Les cours, initialement donnés à la salle des fêtes de Pédernec, se

pas à consulter leur site : breizhyogizen.wixsite.com Vous pouvez également consulter leur page Facebook : breizh-yogizen Mail : guislainev@yahoo.fr Tél : 06.78.69.70.16

déroulent actuellement à Kermoroc'h (La crise sanitaire a contraint l'association à « déménager », la salle n'étant pas disponible). Ils sont dispensés le mercredi matin à 10h ainsi qu'en soirée à 18h et 19h45.

Société de chasse communale

ou ACCA Association Communale de Chasse Agrée

La société a été enregistrée pour la première fois en 1935. Plusieurs présidents se sont succédés dont Jean ROBIN, Pierrot LE BALC'H, Jean-Yves LE GUYON entre autres, et depuis 1990 Michel HELARY soit 32 ans de mandat.

Après avoir compté 80 adhérents dans les années 80, elle est composée de 34 chasseurs actuellement.

Elle dispose de 1600 hectares baillés aux propriétaires, sur les 2700 hectares que compte la commune.

La surveillance du territoire est assurée par 2 garde-chasses particuliers de Louargat.

L'activité est très encadrée. Par exemple, l'attribution des bracelets pour les chevreuils et les lièvres se fait selon un comptage qui a lieu durant 3 soirées en février de 21h à 23h sur un circuit de 20km.

Cette année il a été constaté en moyenne, 24 lièvres et 24 chevreuils à chacune des sorties.

La fédération détermine ensuite le nombre des prélèvements autorisés, le but étant de réguler les espèces de gibiers.

La recrudescence des sangliers oblige à organiser des battues, souvent à la demande des agriculteurs ou des particuliers.

Actuellement il n'est pas rare de rencontrer des hardes d'une dizaine de sangliers ou plus. Les battues sont organisées à proximité des 4 voies et voie de chemin de fer notamment pour éviter les accidents dus à ces animaux, qui peuvent causer des dégâts matériels importants sur les véhicules, mais aussi occasionner des dommages plus graves aux personnes. Avant chaque battue, les consignes de sécurité sont lues systématiquement, chaque participant se voit désigner un poste, qu'il ne doit quitter sous aucun prétexte sous peine de sanction. La tenue orange fluo est obligatoire ainsi que la corne de chasse.

La société de chasse paie 35€ par sanglier et par chevreuil prélevé à la fédération de chasse.

En fin de période de chasse, c'est-àdire vers la fin du mois de février, des faisans reproducteurs seront lâchés. Le lapin se fait de plus en plus rare, le lièvre est en abondance en raison de

Le bureau est composé de :

Président : Michel HÉLARY Vice-Président : Hervé SAVIDANT Trésorier : Jean-Pierre LE GUILCHER Secrétaire : Claude SEBILLE

Les tarifs d'adhésion annuelle sont les suivants :

80€ pour les sociétaires 105€ pour les semi-externes 160€ pour les externes

la maladie de la gale qui décime les renards.

Par ailleurs, la fédération de chasse des Côtes d'Armor peut sous certaines conditions dédommager les dégâts occasionnés par les sangliers, après constat par un expert mandaté par la fédération de chasse, à laquelle la déclaration sera transmise.

Vous pouvez contacter la mairie qui vous mettra en relation avec le président de la société de chasse qui vous guidera pour les formalités.

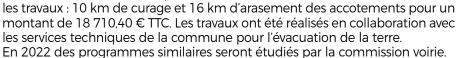
Pour leurs réunions, les chasseurs disposent d'un local à côté des ateliers communaux. Ils organisent aussi deux lotos chaque année en avril et septembre pour financer les différentes dépenses.



Programme de curage et arasement des accotements :

La mauvaise évacuation des eaux pluviales en bordure des chaussées et le mauvais état des fossés dégradent les routes à long terme. Pour éradiquer ce problème, des programmes annuels seront établis sur la commune par secteur. Programme 2021, les secteurs sélectionnés : Kermarie, Guern an stivel, Kerbré, Placen Péron, Traou ar voas, Ty Névez, Guer Golliou, Kerhuel.

C'est l'entreprise LE QUERNEC de Pédernec, la moins disante, qui a réalisé





Aménagement des

chemins ruraux (d'exploitations):

L'état général des chemins d'exploitation va nécessiter des programmes d'aménagement conséquent (hormis les travaux ponctuels réalisés par les services techniques). Pour l'année 2021, deux chemins ont été sélectionnés : CR de Hent Guer Meur et Kerhuel pour un linéaire de 2380 m.

Suite à la consultation de 3 entreprises, les travaux ont été réalisés par l'entreprise LE GRAND TP de Louargat pour un montant de 44 203,20 € TTC.



Travaux Rue de Lorette

L'aménagement de la rue est pratiquement terminé.

L'objectif des travaux était de sécuriser la circulation des piétons (déplacements doux) et des véhicules.

Le ralentissement de la circulation s'est fait par la création de trois plateaux surélevés et de quatre écluses. Des places de stationnement ont été créées ainsi que des trottoirs tout le long de la voie (bordures granit aux abords de la chapelle et bordures béton granité beige pour le reste de la voie).

Un cheminement PMR (personnes à mobilité réduite) et une rampe d'accès pour desservir la chapelle, ainsi qu'une place de stationnement PMR, ont été réalisés.

Certaines surfaces en terre seront engazonnées et les parterres seront faits en régie.



Travaux effectués : En 2019:

- Reprise réseau assainissement collectif par GPA,
- Reprise réseau eau potable par le syndicat des eaux du Jaudy,
- Effacement des réseaux basse tension/éclairage public et télécom en 2019-2020 par le SDE pour un montant de 234 600€ H.T. dont 120 640€ à la charge de la commune.

En 2021 :

Reprise réseau eau pluviale + aménagement de voirie pour un montant de 462 600€ TTC (Moins une subvention DETR (Etat) de 98 140€).

Le City stade fait peau neuve

Un nouveau revêtement synthétique a été posé sur le city stade. Situé entre l'école primaire et la maternelle, il est accessible à tous. Régulièrement utilisé par les élèves, mais également par le club MBS, cet ensemble permet la pratique du basket, handball et football.

L'ancien revêtement qui datait de 2014 était usé, voire glissant, aussi il a été décidé de le remplacer. Le sol, cette fois-ci orange, a été réalisé par l'entreprise Sport et Développement Urbain basé à Guidel.

Un investissement de 9 057.60 € (totalement pris en charge par la commune) a permis de remettre à neuf cet espace aménagé, très apprécié par nos jeunes.



Rénovation énergétique Mairie

Les travaux d'isolation des plafonds de la salle du conseil et des bureaux ont été réalisés par l'entreprise SARL CARN N&H PLATRE de Saint-Quay-Perros pour un montant de 7 340,16 € TTC. La rénovation des luminaires a été faite par l'entreprise LE BIHAN de Bégard pour un montant de 3 219,40 € TTC, ainsi que la partie chauffage avec un système en aérothermie qui remplace la chaudière fuel pour un montant de 33 243,79 € TTC.

Ces travaux bénéficieront d'une subvention du Conseil Départemental au titre de la rénovation énergétique pour un montant de 15 000,00 €. Ces travaux permettront d'améliorer le bilan énergétique du bâtiment.



Le manoir de Kermatheman

et la famille LE GUILLERM qui occupe les lieux de 1936 à 1992

La famille BAHULOST aurait débuté la construction du manoir vers 1427, c'est le corps de logis principal dans le style gothique flamboyant.

François BAHULOST, époux premières noces de Catherine DE BELISLE, dame de Traou pont, serait le constructeur de l'aile ouest, datée 1584 dans la pierre, changement de style architectural: renaissance.

Dans l'angle des 2 bâtiments en équerre se trouve une tour octogonale contenant un escalier à vis.

En 1622, la propriété appartient à Vincent DU LARGEZ.

En 1665 le manoir est vendu à Jacques DE ROSMAR, seigneur DE RUNANGOFF.

Puis à la révolution il est vendu comme « bien national de seconde origine ».

L'édifice a été modifié aux 19ème et 20ème siècles et a perdu notamment une aile en retour postérieure du loais.

A l'intérieur, le manoir conserve de belles cheminées caractéristiques des demeures du Trégor, dont l'une d'elles du 15ème est décorée d'une belle scène de chasse sur son manteau.

(Toutes ces informations historiques ont été transmises par Serge FALEZAN)





Le 29 septembre 1936, Félix SIMON et Joséphine née CORNIC (les grandsparents de Michel LE GUILLERM) arrivent en fermage à Kermathéman. A cette époque la famille LEPVRIER DE SECHELLE est propriétaire des

Pendant la guerre de 39/45 le manoir est réquisitionné par les allemands qui y logent notamment des prisonniers italiens qui travaillent sur la voie de chemin de fer.

Petite anecdote: avant 1950 Félix fait l'acquisition du premier tracteur de la région, il vend une jument 1100 francs pour acheter le tracteur 1000 francs!

En 1954, Jeannot LE GUILLERM et Anne née SIMON (les parents de Michel) reprennent l'exploitation de 33 hectares avec une vingtaine de vaches, une trentaine de cochons et 3 chevaux. Ils ont 5 fils : Daniel, Claude, Michel, Philippe et Gérard (les jumeaux).

(Sur la photo ci-contre qui date de 1960, on voit Anne et Jeannot)

En 1985, Michel reprend l'exploitation. Ses parents vivent avec lui jusqu'en 1990, date où ils partent habiter dans leur maison à Milin prat.

En 1990, le manoir est vendu à Jean-François LE BIHAN qui fait réaliser des travaux de sauvegarde.

En 1991, Michel fait construire une stabulation à Kermathéman bihan et il quitte le manoir en 1992 (dernier habitant) car il se marie avec Yveline HUON et le confort très rudimentaire des lieux (il n'y a pas de sanitaires) n'est plus adapté à une vie de famille. Deux enfants sont nés de ce mariage. Après un court séjour au bourg, Michel et Yveline font construire une maison à Ty Nevez.

Michel travaille toujours dans l'agriculture mais en tant qu'employé, plus « cool »! Mais il est très fier de cette famille de fermiers travaillant et habitant dans le plus beau manoir de Pédernec!

Cet édifice est maintenant la propriété de Florence BOINET depuis 2004 et classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2005.

Très désolant qu'il soit laissé à l'aban-

Kermathéman signifie le « beau et bon beurre »!

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile ou en ligne sur « service-public.fr »

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide
- livret de famille à jour
- justificatif de domicile

À savoir: si vous avez la carte mobilité inclusion "invalidité" ou la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (à la condition d'avoir un certificat médical), vous pouvez demander à être autorisé à ne pas participer à la JDC, dès votre démarche de recensement.

Déploiement de la fibre optique

- Le plan de déploiement de la fibre a été défini et va arriver sur la commune de PEDERNEC au premier trimestre 2022.
- La proximité des branches d'arbres est une menace permanente pour l'intégrité des réseaux et risque de retarder les travaux d'installation de la fibre.
- Afin de mener au mieux ce chantier dont chacun d'entre nous sera bénéficiaire, les propriétaires, locataires de parcelles à proximité des réseaux aériens, devront s'engager à assurer le dégagement de la végétation en respectant la période d'élagage (la loi interdit la taille des haies du 15 mars au 31 juillet)

Pédernec est concernée par la pose de la fibre, en premier lieu pour les quartiers suivants : Coat Cleuziou, St-Efflam, Hent Guer Bihan, Croix Mener, Rue de la Gare, Ty Nèvez, Rugacous, Traou Ar Voaz Kerhuel Run an Goff, Goaz Vron, Le Yelen, Kernevez Houanen.

C'est Mégalis le maître d'ouvrage qui décidera des maisons à raccorder

Les zones artisanales de Maudez et de Mikez seront concernées lors de la phase 3, entre 2023 et 2026 : la commune va demander que cela soit réalisé au début de la phase 3.

Toutes les maisons raccordées devront avoir un numéro, y compris les exploitations agricoles.

Les autres quartiers seront connectés à la fibre lors de la phase 3.



En bus, à vélo ou en voiture, venez parler Mobilité! Rendez-vous le 17 février de 10h00 à 12h30 sur la place du bourg à PEDERNEC avec Pauline BONAVENTURE d'AXEO, les transports et la mobilité de l'Agglomération.

Informations de soutiens psychologiques

Accompagnement des proches endeuillés par suicide :

ALINÉA est un service dépendant de la Fondation Bon Sauveur. Ce sont des professionnels qui vous accompagnent : soutien psychologique, rencontres individuelles et familiales, groupes de parole.

Vous pouvez les contacter au : 06 70 62 63 19

Familles endeuillées par le décès d'un enfant :

L'association JONATHAN PIERRES VIVANTES JPV 22

Présidente : Nelly Richard

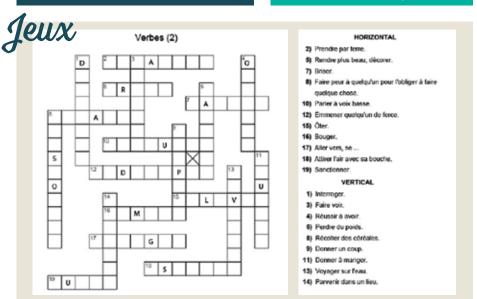
est à votre écoute au 06 87 89 06 20, courriel : jpv22520@orange.fr Site internet : https://www.anjpv.org/

Numéro national d'écoute professionnelle prévention du suicide : **3114**

AIDE AUX DEVOIRS A L'ECOLE

Interrompue pendant plusieurs mois en raison du Covid, l'aide aux devoirs peut maintenant reprendre avec les gestes barrières évidemment. Cela se passe à la garderie municipale à partir de 17h et sur une durée de 30 minutes.

Les bénévoles sont les bienvenus! Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie.



Nouveaux artisans à Pédernec

TREGOR TISSUS, Stéphanie COUSINARD

En mai 2021, Stéphanie COUSINARD crée son commerce ambulant dédié à la vente du tissu au mètre.

Passionnée de couture, Stéphanie confectionne des vêtements pour ses enfants mais peine à s'approvisionner en tissu sur la région de Guingamp. Elle décide alors de créer sa propre entreprise et ainsi proposer une centaine de tissus d'habillement de qualité à prix attractifs au plus près des gens.

Stéphanie se déplace sur les marchés: lundi St Quay Portrieux / mardi Paimpol / mercredi Tréguier / jeudi Lannion et vendredi Guingamp. Elle a mis en place une boutique en ligne en proposant un service de livraison et organise également sur rendezvous des ventes chez les particuliers le week-end. Vous pouvez la retrouver aussi sur Facebook Trégor Tissus. Stéphanie est de bon conseil pour le choix des tissus et la façon de les travailler.

Elle propose des paniers garnis de tissus (idée cadeau) et donne des idées de confection avec notamment des tissus à thème (Noël, Pâques, ...). Et pour emballer vos cadeaux tout en les personnalisant, n'hésitez pas à utiliser du tissu!

A vos machines à coudre!



Coordonnées:

Trégor Tissus 13 rue du Praden Pédernec 06 14 91 07 44 Mail : tregortissus@yahoo.com / boutique en ligne : https://www.tregortissus.com

« EVEL TI MAM-GOZ » (comme chez grand-mère)

Sandrine LAGADEC a créé son entreprise à Pédernec, elle vient d'obtenir son attestation d'animatrice d'ateliers éco-responsables, après avoir été formée par Laetitia CRNKOVIC (animatrice éco-responsable et conférencière installée à Trégastel).

Suite à la nécessité d'une reconversion, c'est tout naturellement que Sandrine est passée de l'horticulture (son premier métier) à l'éco-responsabilité en réduisant les déchets et les impacts sur notre environnement. Elle suit en parallèle une formation de phytothérapie et d'analyse des besoins corporels et émotionnels.

Elle propose des ateliers au niveau scolaire (elle a déjà des contacts avec les écoles de Guingamp).

Pour les particuliers, Sandrine propose :

- > aux enfants des ateliers de « récup » pour transformer, recycler des objets et ingrédients du quotidien (20 euros).
- > aux adultes des ateliers cosmétiques, produits d'entretien ainsi que des ateliers personnalisés (de 27 à 55 euros).

Voici les prochaines dates proposées :

Janvier:

> le 19 : Cosmétiques (Shampoing solide et déodorants)

> le 22 : Ateliers enfants

> le 27 : Produits d'entretien (pierre d'argile, multi surface)

Février:

> le 2 : Ateliers enfants

> le 12 : Produits d'entretien (cake vaisselle, éponge tawashi)

> le 16 : Ateliers enfants

> le 23 : Cosmétiques (baume mains, stick à lèvres)

> le 26 : Cosmétiques (shampoing solide, savon liquide pour les mains)

Mars:

> le 2 : Ateliers enfants

> le 9 : Produits d'entretien (pierre d'argile, cake vaisselle)

> le 12 : Produits d'entretien (pastille pour le sol, nettoyant vitre)



Coordonnées : Ces prestations sont proposées en salle ou à domicile. Vous pouvez la contacter sur facebook : Evel Ti Mam Goz, par mail : lagadecsandrine2@gmail.com ou au 06 85 36 60 14

Soupe aux potimarrons

Ingrédients pour 5 à 6 personnes:

- muscade

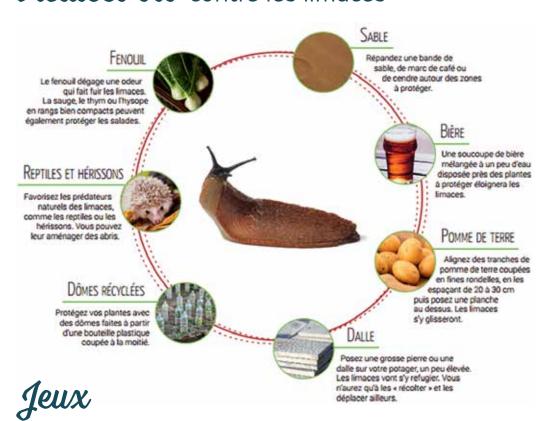
- Éplucher et couper tous les légumes en morceaux.
- Mettre dans une casserole ou un autocuiseur et recouvrir d'eau les légumes.
- Assaisonner.
- Cuire pendant 15 à 20 minutes.
- Mixer.

BON APPETIT!





Astuces bio contre les limaces



Les coques de noix écrasées peuvent être utilisées, ainsi que les coquilles d'oeufs vides qui, de plus, auront un effet bénéfique sur la terre en y apportant du calcium en se décomposant.

Le cuivre est un répulsif antilimace naturel car le mucus sécrété par les limaces réagit avec ce métal, ce qui produit un petit choc électrique.

Ce dont vous avez besoin : cuivre en rouleau adhésif (trouvable dans les boutiques de bricolage).

Il suffit de placer l'adhésif autour des bords de vos pots afin d'empêcher les limaces de s'en rapprocher.



Rébus



LES INFOS DE L'AGGLOMÉRATION



Jin des travaux salle des sports

En discussion avec la mairie de Pédernec. la communauté de communes du pays de Bégard a voté, en 2016. l'intérêt de la construction d'une salle de sports communautaire à Pédernec. Lors de la création de Guingamp-Paimpol Agglomération, les élus communautaires ont décidé de poursuivre les projets lancés par les anciennes intercommunalités. Après plusieurs nouveaux votes, le projet a été inscrit au plan pluriannuel d'investissement et la construction de la salle a pu débuter en Janvier 2021. Sa conception a été confiée au cabinet d'architecture BY ARCHITECTE, dirigé par Monsieur Pierre BOUGET.

La construction est d'une surface de 1572 m². L'implantation du projet, à proximité de la salle polyvalente, du boulodrome et des ateliers des services techniques, permettra notamment une mutualisation des accès et parkings. Le parking existant sera totalement réaménagé par la commune. Le projet architectural a opté pour une construction en charpente métallique avec un bardage métallique isolé. L'entrée de la salle sera marquée par un bardage bois ainsi qu'une casquette Zinc.

Pour l'aménagement intérieur, la salle est composée d'un espace accueil /club-house, d'un bureau, d'une infirmerie, de 4 vestiaires collectifs et 1 vestiaire arbitre. L'ensemble est complété de sanitaires et d'un local technique. La halle sportive, d'une surface de 1100m², dispose d'un



local de rangement et d'un espace gradin. Les équipements installés permettent notamment la pratique du handball, du basketball, du volley-ball, du tennis et du badminton. La présence de verrière en toiture permettra de profiter pleinement de l'éclairage naturel. Le sol de la salle est un revêtement PVC adapté à la pratique sportive. La partie vestiaire sera chauffée par un système de pompe à chaleur. Afin d'optimiser le chauffage, la grande salle omnisports ne sera pas chauffée. L'accès à la salle sera assuré par un contrôle d'accès par badges.

Le coût de ces travaux s'élève à 1 240 000 € HT. Guingamp-Paimpol Agglomération en est le maître d'ouvrage et le principal financeur. Ont également apporté leurs concours : l'État, la région Bretagne et le département des Côtes d'Armor.

La fin du chantier approche. Le début de l'année 2022 permettra de réaliser les opérations de réception de travaux. La salle omnisports sera opérationnelle au courant du mois de février.

Les premiers créneaux de réservation seront ouverts aux associations à compter de début mars 2022.

Espérons que ce nouvel équipement permette au sport de continuer à se développer pour le plus grand plaisir des Pédernecois et de leurs voisins des communes alentours.

ATTENTION : arnaque aux faux RIB dans les boîtes mail !

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise!

Le mode opératoire :

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter!

Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :

Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.

Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur. Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

Les points conseil budget (PCB) en Bretagne : pour prevenir le surendettement

Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés souvent plus fragilisés financièrement. Les points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :

- Préserver leur pouvoir d'achat.
- Eviter les frais d'incidents bancaires.
- Contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget.

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC.

Pour votre agglomération : PCB UDAF 22 : 28, boulevard Hérault à St Brieuc

Tél. 02 96 33 40 76, email: informationbudget@udaf22.fr

NAISSANCES

• Elyana, Eléis, Aiyana POURIAS née le 25.07.2021 à PABU

Fille de Mathieu POURIAS et de Déborah DEVRIERE

Eden CHRETIEN

né le 27.07.2021 à SAINT-BRIEUC Fils de Mehdy CHRETIEN et de Julie BOROWCZYK

 Sheïly Brigitte Marise SAMSON née le 30.07.2021 à PABU

Fille de Stéphane SAMSON et de Sylvie VASSEUR

Ewen Olivier COPY

né le 30.08.2021 à LANNION Fils de Ludovic COPY et de Julia SAUSSEY

Alban Laurent Jean LE POUL

né le 01.09.2021 à PLERIN Fils de Laurent LE POUL et de Maëla CABON

• Jolaine Marie Monique GUILLOUX née le 02.09.2021 à SAINT-BRIEUC Fille d'Etienne GUILLOUX et de Carine LE MANAC'H

Lorenzo CHEVANCE

né le 15.09.2021 à SAINT-BRIEUC Fils de Dylan CHEVANCE et de Lucie ANDRÉ

Sacha RICHARD

né le 23.09.2021 à LANNION

Fils de Franck RICHARD et de Tiphaine LE HOUÉROU

• Ethan Louis POMMELEC

né le 30.09.2021 à PLERIN

Fils de Benjamin POMMELEC et d'Audrey LE GUEN

Zélie HAZARD

née le 09.10.2021 à PABU

Fille de Benoit HAZARD et d'Aude RAVON

• Clara Angélique DUVAL LE DUIGOU née le 21.10.2021 à PABU

Fille de Damien DUVAL et d'Angélique LE DUIGOU

Amelia GOUX

née le 23.10.2021 à LANNION

Fille de Jordan GOUX et de Camille L'HEREEC

Alice Emilie Christine PENVERNE

née le 31.10.2021 à PLERIN

Fille de Julien PENVERNE et de Léna SIMONETTO

Emmy Charline GRANDIN

née le 05.11.2021 à SAINT-BRIEUC

Fille d'Alexis GRANDIN et de Solenne JEHAN

• Tylio LOZACH LE MOAL

né le 10.11.2021 à PABU

Fils d'Anthony LOZACH et de Priscilla LE MOAL

• Romane Abigaël BAURENS MERLE née le 17.11.2021 à PABU

Fille de Guillaume BAURENS et d'Anouchka MERLE

• Cyrille Simon Joseph Marie ABOUT né le 17.11.2021 à SAINT-BRIEUC

Fils de Dorian ABOUT et d'Adeline AUGUSTIN

Lyam LE BONNIEC LE NORMAND

né le 19.11.2021 à PABU

Fils de Damien LE BONNIEC et de Pauline LE NOR-ΜΔΝΩ

Eliaz MENIER

né le 24.11.2021 à PABU

Fils de Laurent MENIER et de Stéphanie PENNEC

Chloé Libéra Alice PRÉVOST

née le 04.12.2021 à SAINT-BRIEUC Fille de Florian PRÉVOST et de Gwen ROUSSEY

Maylone BRIOT

né le 13.12.2021 à LANNION

Fils de Dimitry BRIOT et de Rebecca LE PÉRU

· Léonie Marthe Joëlle-Anne CASANOVA **BORDÈRES**

née le 22.12.2021 à PABU

Fille de Philippe CASANOVA et d'Anne-Laure BOR-DÈRES

DECES

- M. Louis Marie COAT 02.07.2021à ROMANS SUR ISERE
- M. Marcel Joseph Marie LE PARC 13.07.2021 à PABU
- M. Guy Gérard MANABLE 20.07.2021à PEDERNEC
- M. Jean-Michel JARDIN 28.08.2021 à PEDERNEC
- M. Gilles L'OLLIVIER 05.09.2021à PEDERNEC
- Mme. Christine QUILGARS 30.10.2021à PEDERNEC
- Mme. Valérie Marie Mireille CADEC épouse LE GAC

14.11.2021à SAINT-BRIEUC

• Mme. Marie LE GRUIEC épouse MULON 15.11.2021à PEDERNEC



· Nicolas SAVARD et Marina FLOC'HLAY 10.07.2021

• Brian BOROWCZYK et Melissa Danielle **Patricia MOISAN** 19.07.2021

- Thomas Yann Patrick Luc GUYOMARD et Lenaïc Céline Marcelle GAZAN 07.08.2021
- **Thierry Daniel CABANNE et Isabelle** Thérèse Jacqueline Sylvie DUPART 28.08.2021





Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Il sera possible de se recenser par internet à l'aide de la notice qui sera remise dans les boites aux lettres, ou en complétant les formulaires papiers déposés par les agents recenseurs, qui sont :

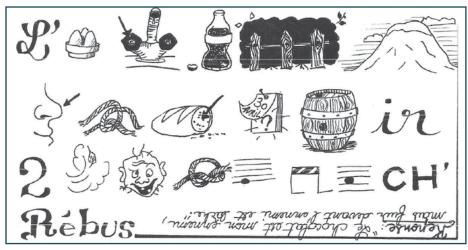
Mmes. Marie Besse, Micaela Furman, Vanessa Jemin et Marie Tréhiou.



Du fait de la situation sanitaire depuis 2020, nous n'avons pu organiser de convivialité pour remettre une fleur à chaque nouveau-né habitant la commune.

Il nous tient à coeur de vous faire ce cadeau de bienvenue. En conséquence, merci à tous les parents, ayant eu un enfant né entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021, de bien vouloir se rendre en mairie afin de retirer un bon pour en bénéficier.

Pour faciliter l'organisation merci de passer avant fin février.



Ecole *publique*



Mardi 12 octobre, les deux classes sont allées au cinéma, à Guingamp, voir 3 dessins animés assez courts dont « L'odyssée de Choum », une petite chouette et son frère qui avaient perdu leur maman.

Les élèves d'élémentaire sont également allés visionner deux films : « Le château des singes » pour les élèves de cycle 2 et « Le voyage du prince » pour les élèves de cycle 3.





Durant la seconde période, Soazig, conteuse travaillant pour la maison de la culture bretonne « Ti Ar Vro » à Cavan, intervient à l'école autour des contes et légendes de Bretagne, avec les classes de maternelle CP et de cycle 3. Elle entamera plus tard dans l'année un travail sur les légendes arthuriennes avec la classe de CP-CE1.

VIE SCOLAIRE



22, route de Guingamp 22540 Pédernec

Tel: 02 96 45 13 36

ecole.publique.pedernec@wanadoo.fr Horaires : Garderie municipale de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h.

École de 8h45 à 12h15, de 14h à 16h30,

Contacts possibles avec l'école et le directeur par téléphone et/ou par courriel.

Décharge de direction tous les vendredis.

Soazig a notamment raconté le conte de « Pol et le dragon ».

La ville de Saint-pol-de-Léon tire son nom de cette légende où Pol terrasse un dragon grâce à son écharpe magique.

Depuis le début de l'année les élèves de cycle 3 ont participé à plusieurs moments.

Ils ont notamment participé au cross du collège François CLEC'H de Bégard durant lequel ils se sont illustrés en courant toutes et tous 30 minutes sans pause.

Ils ont également participé à une animation au Pot Coz de Bégard. Sébastien RASELOUED a, au travers de son intervention, donné un peu plus corps aux apprentissages de sciences et notamment un travail sur les graines.





Ecole Notre-Dame de Lorette

1,2,3,4 ... en avant la musique avec Aude

Depuis le mois de septembre, Aude initie les quatre classes de l'école à la musique. Pour préparer leur oreille, ils commencent par des jeux d'écoute de rythmes et d'instruments. Ensuite, ils deviennent à leur tour les musiciens en suivant bien les indications du chef d'orchestre. Mais la musique se travaille aussi avec le corps : ils bougent sur des rythmes lents ou rapides, imitent les statues pour les silences... Ainsi de manière ludique, ils découvrent les bases du solfège : l'intensité, les rythmes, les croches, les noires, les blanches...



Le grand plongeon!

De mi-septembre à début octobre, les GS-CP-CE1 et CE2 se sont rendus à la piscine de Guingamp deux fois par semaine. Ils ont appris à être plus à l'aise dans l'eau. Plusieurs exercices étaient proposés: mettre la tête sous l'eau, passer sous des objets, plonger dans l'eau en utilisant le toboggan ou le tapis, descendre le long de la perche, utiliser les frites et les planches pour faire des longueurs. Certains élèves sautaient du plongeoir pendant que d'autres s'entraînaient dans le petit bain à flotter.



Toute l'année : benne à l'entrée de l'école



Préparer le jardin pour l'hiver

L'automne est déjà là et le mois de septembre se termine, il est temps de préparer le jardin pour l'hiver. Avant de commencer les "travaux", l'observation des pommiers et des légumes du potager s'impose : les pommes ne sont pas encore mûres ; le maïs et la courge ont bien poussé... Pour démarrer le chantier, les graines de petits pois et de sarrasin sont récoltées. Munis des grelinettes et griffes, les tiges et les racines sont enlevées. Avant de semer le "manteau" pour l'hiver (couvert végétal) la terre est enrichie avec du fumier de cheval. Avec un peu de soleil et de pluie, la phacélie et la moutarde vont pouvoir bien pousser! Patrice reviendra au printemps avec les papillons!



Mme LE MERDY Sandrine: 02 96 45 22 14 (Décharge le mardi)



Un livre, c'est magique!

Avec tous les livres de la bibliothèque, Sabrina devient un peu la magicienne du lieu! Elle nous a accueillis avec un album qui parle du pouvoir des livres. Avec eux on peut rêver, cuisiner, voyager, frissonner, ... Mais pour bien démarrer notre entrée à la bibliothèque, nous avons revu les règles d'usage des livres et de fréquentation : être poli, ne pas déranger les autres lecteurs, faire attention aux albums, les ranger ... Maintenant en route pour de grandes aventures littéraires! Merci aux mamies qui accompagnent les maternelles pour ce temps de lecture.

































Réponses des jeux

									_
Þ	3	9	۷	S	8	τ	7	6	67
۷	6	8	τ	7	3	9	S	Þ	ŀ
7	Ţ	S	9	6	Þ	۷	8	3	Ľ
τ	Þ	۷	3	9	7	8	6	S	9
S	8	6	Þ	Ţ	۷	3	9	7	5
9	7	3	S	8	6	Þ	۷	Ţ	١,
6	S	Ţ	8	3	9	7	Þ	۷	ε
8	۷	7	6	Þ	Ţ	S	3	9	τ
3	9	Þ	7	4	S	6	Ţ	8	r

		Я	3	Ы	1	d	S	A			· m R	1	N	N	d
В		m C D			1	Я	3	ອ	I	Ы	R N	a			ωωOZZmα
Я		Ī	L			Я	3	n	M	3	Ы				N
U N	3	A	3	רן	N	<u>В</u>					A				N
0 N		N		В	3	d	Ь	A	N	а	1	K			S
N	Ы	1		I K	7	Я	n	M	Ы	n	M	ſ	В		S
	Ι			อ	Ī	F	Ë		Ē	Ë	_		а		Ö
В	N	9	9	A	2	1			Ь	3	0	A	А	3	M
	8	Ĭ		W	Ĭ		Ы	3	_	Ы	0		М В	ç	
	8			Ы	3	S	S	A	O W	A	В		E O		

Verbes (2)